



Objectifs

Dans le cadre de votre activité professionnelle, cette formation a pour objectif de :

- Renforcer la coopération et transformer les violences relationnelles en conflits constructifs et en coopération
- Mobiliser et motiver les équipes, les groupes et les réseaux face aux défis rencontrés
- Créer les conditions d'une coopération durable face à la complexité et la diversité des situations, des sujets et expériences
- Faciliter les échanges et la confrontation constructive pour développer l'intelligence collective

Pré-requis

- Avoir suivi la formation de Cycle 1 à l'Intervention en Thérapie sociale
- Avoir un projet professionnel de mise en pratique de l'intervention en Thérapie sociale

Aptitudes et compétences développées

- Savoir créer les conditions de conflits productifs et les accompagner
- Être capable de travailler avec tous types de personnes et de profils, dans des contextes pouvant être tendus et gérer les résonnances que des personnes et des situations génèrent
- Pouvoir s'appuyer sur le conflit comme une dynamique constructive et créatrice de liens, de sens et de solutions à des problématiques complexes
- Savoir valoriser et harmoniser les motivations de professionnels démotivés, non-volontaires et surmonter le sentiment d'impuissance, d'inutilité voire de victimisation
- Concevoir et animer des dispositifs permettant la créativité collective en vue de résoudre des problèmes identifiés



Contenus :

Module 1 – La vie du groupe : lien, confiance et coopération – 5 jours

- Approche des mécanismes de défense collectifs (masques, clans, boucs-émissaires), de clivage et d'exclusion
- Crises sociales et maladies sociales et leur effet sur la vie des groupes et des organisations
- Les ingrédients de la confiance au sein des équipes
- La prise en compte des différents besoins dans la vie professionnelle au service de la performance collective

Module 2 – Posture et animation de groupe – 5 jours

- Ressources personnelles et ressources professionnelles pour inspirer confiance
- Les failles et les limites dans son leadership
- Perfection, contrôle et ambition : une vigilance face à ses propres injonctions et tentations
- La notion d'intervenant « suffisamment bon »

Module 3 – Analyse de terrain, demande et objectifs – 5 jours

- Identifier les besoins d'un collectif ou d'un système par rapport aux enjeux de coopération
- Inscrire l'intervention dans le système de l'organisation ou de l'Institution
- Définir des objectifs réalistes et les contractualiser avec le commanditaire

Module 4 – L'écoute du négatif – 5 jours

- Écoute, transferts négatifs et gestion des contre-transferts
- Questionnement dans le but d'identifier les besoins et de les prendre en compte
- Mise en perspective et confrontation créatrice
- Synthèse et reformulation

Module 5 – Victimisation, violence et conflit – 5 jours

- L'expression de la victimisation : l'accueillir et l'accompagner
- Travail avec la violence dans le groupe
- Créer des exercices pour dépasser les obstacles (violence, victimisation)

Module 6 – Processus et intelligence collective – 5 jours

- Favoriser la circulation des informations dans les groupes et les organisations
- Responsabilité et renoncement dans la coopération
- Intelligence collective et créativité
- La recherche du consensus fort et de l'unanimité



Module 7 – Ingénierie en situation : dispositifs et processus – 4 jours

- Les conditions initiales pour l'action collective au service de l'ensemble
- Complexité, diversité et condition de la coopération
- Les étapes de la pré-tâche
- Mise en œuvre du processus dans des situations professionnelles

Module 8 – Ingénierie en situation : enjeux organisationnels et institutionnels – 4 jours

- Identifier les caractéristiques et spécificités de son milieu professionnel au regard de la mise en œuvre d'une intervention en thérapie sociale
- Composition des groupes et travail avec des non-volontaires
- Inscription des dispositifs dans le contexte organisationnel et/ou institutionnel
- Définition et gestion du cadre de l'intervention

Module 9 – Entraînement et mises en situation – 4 jours

- Harmonisation des motivations et contrat de groupe
- Apaiser les peurs et les méfiances
- Intervenir dans des situations de tensions et de violences relationnelles
- Analyse de l'activité, apprentissage et action

Stage expérientiel – 10 jours

Travail sur la réalisation du projet de mise en place des acquis de la formation en contexte professionnel, en lien avec son expérience immédiate, il est demandé de :

- Mettre en application sa pratique de l'intervention en thérapie sociale dans le cadre de son activité professionnelle
- Documenter par l'intermédiaire d'un rapport d'expérience la mise en œuvre du projet
- Analyser les postures observées sur vous et ses conséquences auprès des groupes et des équipes en matière de coopération
- Rédiger un travail d'auto-évaluation

Module 10 – Analyse de terrain en lien avec les 10 jours de pratique autour de son projet d'intervention en thérapie sociale – 3 jours

- Présentation des rapports et de sa pratique au sein du groupe en formation
- Création d'un partage sur les compétences avec les stagiaires et le formateur sur la mise en œuvre et l'appropriation des axes de la Thérapie sociale dans ses pratiques professionnelles

Soutenance et Examen de certification – 2 à 3 jours



Méthodologie de travail et pédagogique

La méthodologie pratiquée est le processus même de l'intervention en thérapie sociale appliqué à un groupe en formation. Elle repose sur cinq piliers interdépendants :

1. l'expérience et la dynamique relationnelle vécues dans le groupe et exploitées de manière à les transformer en connaissance et en capacités,
2. la connaissance d'éléments de méthode et de processus issus de l'intervention en Thérapie sociale TST et les parallèles faits avec les enjeux et les contextes professionnels des participants,
3. les apports théoriques liés à 30 ans de recherche et de formation en Thérapie sociale TST et aux courants apparentés des sciences humaines et sociales
4. un travail de connaissance de soi dans sa relation aux autres, dans sa posture, et de connaissance de ses propres forces et vulnérabilités face au conflit et dans son leadership,
5. la transposition des connaissances relationnelles acquises aux situations professionnelles d'animation de groupe, de réunions, de facilitation de conflit

Durée et calendrier de formation

45 jours ; 315 heures

- Module 1 : du 28 juin au 2 juillet 2023
- Module 2 : du 20 au 24 septembre 2023
- Module 3 : du 22 au 26 novembre 2023
- Module 4 : du 24 au 28 janvier 2024
- Module 5 : du 13 au 17 mars 2024
- Module 6 : du 29 mai au 2 juin 2024
- Module 7 : du 12 au 15 septembre 2024
- Module 8 : du 22 au 25 novembre 2024
- Module 9 : du 22 au 25 janvier 2025
- Module 10 : du 20 au 22 mars 2025



Tarif

10 500 euros

Nous contacter en cas de difficultés de financement.

Délai d'accès

Clôture des inscriptions 8 semaines avant le début de la formation.

Formateurs

Charles ROJZMAN (modules 1 à 6 inclus) et Igor ROTHENBÜHLER (modules 7 à 10), thérapeutes sociaux et formateurs-superviseurs de l'Institut Charles Rojzman.

Accompagnement pendant la formation

Une grille de positionnement à l'entrée en formation est remplie par chaque stagiaire pour apprécier et évaluer ses compétences et attentes en lien avec les objectifs de la formation.

Tout au long de la formation, des groupes de pairs sont organisés et travaillent à la rédaction de synthèses des contenus de formation délivrés. Ce dispositif permet aux stagiaires de s'approprier les contenus et au formateur d'assurer l'évaluation continue de la formation.

Modalités d'évaluation

Analyse approfondie d'une situation externe en lien avec l'Intervention en Thérapie sociale sous forme d'un rapport global de l'expérience soit dans l'application de votre champ professionnel ou d'une expérience de stage.

Présentation du rapport écrit, soutenance et observation d'une mise en situation d'intervention réalisée devant un jury professionnel.

Accessibilité

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Contact :

Emilie MOREAU

Institut-charlesrojzman@outlook.com

+33 7 77 16 82 28